



FRANCE

Atteintes à la laïcité à l'école, la fin d'un non-dit

— Alors que le gouvernement s'est engagé dans une lutte contre le «séparatisme», Jean-Michel Blanquer a présenté de nouveaux chiffres.

— Le nombre de signalements stagne mais les classes virtuelles, pendant le confinement, ont donné lieu à la diffusion de messages inappropriés, voire choquants.

Emmanuel Macron l'a laissé entendre, le combat pour la laïcité à l'école constituera l'un des axes de la future loi contre le «séparatisme». C'est dans ce contexte que Jean-Michel Blanquer a dévoilé de nouvelles statistiques, mardi 13 octobre, devant les équipes «Valeurs de la République» créées il y a trois ans dans chaque académie et que les établissements peuvent solliciter en cas d'incident.

Difficile de comparer les chiffres de l'an dernier avec ceux de l'année précédente, tant le confinement et la reprise partielle des cours, en fin de troisième trimestre, brouillent la lecture. Mais entre septembre 2019 et mars 2020, 935 signalements d'atteintes à la laïcité ont été recensés, contre 900 sur la même période l'an passé. «Nous avons endigué le phénomène», se réjouit le ministre de l'éducation nationale.

Derrière cette stabilité, certaines évolutions interpellent. Si les collèges, avec 44 % des cas, sont les premiers concernés, les écoles primaires le sont elles aussi de plus en plus (40 %), avec des incidents souvent provoqués par les familles. «*La part des atteintes imputables à des parents d'élèves se poursuit*», déplore le ministre.

De même, si la majorité des faits relève de situations «classiques», telles que le prosélytisme, la tentative de porter des signes ou tenues à caractère religieux ou le refus de participer à des activités sportives ou culturelles, d'autres formes d'atteintes à la laïcité sont apparues. L'année scolaire 2019-2020 s'étant tenue pour partie à distance, certains ont profité des classes virtuelles pour diffuser – au besoin en utilisant les codes transmis aux élèves – des chants religieux, des appels à la prière, des messages

de propagande, voire des images de décapitation. Des actes qui «*ont fait l'objet de plaintes systématiques*», assure Jean-Michel Blanquer, tandis que le Centre national d'enseignement à distance (Cned) a pris des mesures techniques pour empêcher de tels incidents.

Comme le soutient le sociologue Bernard Rougier, «*la France est le lieu de la bataille*» aux yeux des islamistes, et singulièrement son école, perçue comme «*un lieu de subversion*» qu'il faut combattre pour s'attaquer à la modernité occidentale. C'est pour cela, selon lui, que «*beaucoup de jeunes femmes retirent leurs enfants de l'école*» ou «*corrigent*» les enseignements, persuadées «*qu'on y mélange le vrai et le faux*». Une tendance marquée depuis la loi sur le «mariage pour tous»: «*L'école est considérée comme le lieu de propagation de la théorie du genre*»,



rappelle le chercheur.

En réponse, Jean-Michel Blanquer a rappelé la volonté de l'exécutif de combattre l'instruction à domicile, en particulier pour les 30 000 enfants qui en relèvent sans être inscrits au Cned. Il s'agit aussi de contrôler étroitement, voire de fermer si nécessaire, les écoles hors contrat, et de s'attaquer aux écoles « *de pur fait* », comme celles découvertes récemment à Bobigny et à Sevran, en banlieue parisienne. « *Lorsqu'on voit les images d'une petite fille de 3 ans entièrement voilée dans une structure clandestine, intervenir, ce n'est pas uniquement défendre la République, c'est aussi défendre le droit des enfants* », insiste-t-il.

« *Les attentats de 2015 et le refus de nombreux élèves de rendre hommage aux victimes ont fait sortir l'éducation nationale du déni* », estime Jean-Pierre Obin. Cet ancien inspecteur général salue « *un courage nouveau de la classe politique* », une volonté d'objectiver le phénomène, de le regarder en face. Mais il déplore que cette évolution s'arrête parfois au seuil des salles de classe. « *Un sondage Ifop, en 2018, montrait que 37% des enseignants s'étaient déjà autocensurés pour éviter un incident au sujet de la laïcité, une proportion qui grimpe jusqu'à 53% pour ceux de l'éducation prioritaire!* »

Aussi, pour Isabelle de Mecquenem, professeure de philosophie à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Reims, il est urgent de placer ces thématiques au cœur de la formation des enseignants, qui ne les aborde aujourd'hui que de façon très disparate. « *Les concours de recrutement devraient peut-être prévoir des épreuves disciplinaires dans lesquelles les candidats seraient interrogés sur la laïcité et*

les valeurs de la République », suggère-t-elle.

Denis Peiron

Si les collèges, avec 44% des cas, sont les premiers concernés, les écoles primaires le sont elles aussi de plus en plus (40%), avec des incidents souvent provoqués par les familles.

repères

Les atteintes à l'école

935 signalements d'atteintes à la laïcité ont été recensés entre la rentrée 2019 et le confinement, contre 900 sur la même période l'année précédente.

Un tiers a donné lieu à l'intervention d'une équipe

académique « Valeurs de la République ».

Sept académies regroupent plus de la moitié des signalements : dans l'ordre décroissant, Créteil, Grenoble, Normandie, Toulouse, Versailles, Nice et Lyon.

Les auteurs des faits sont majoritairement des élèves (57%), suivis par les parents (22%) et les personnels (12%).



Image non disponible.
Restriction de l'éditeur

Entre septembre 2019 et mars 2020, 935 atteintes à la laïcité à l'école ont été signalées. Christophe Morin/IP3/MaxPPP